Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

ÉTUDES ET DOCUMENTS
PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

N° 11
OCTOBRE 1907

LA

Retraite de Vennes

(1678)

PAR

le P. Vincent HUBY, S. J.

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

BIBLIOTHÈQUE DES EXERCICES
3, rue des Augustins,
ENGHIEN (BELGIQUE)

Enghien. – Imp. A. Spinet

COLLECTION

DE LA

Bibliothèque des Exercices (CBE).

But et Nature. — De nos jours où tant de *Collections* pour la vulgarisation des sciences religieuses se font bien accueillir du public, il nous a paru que les *Exercices de saint Ignace* méritaient d'avoir la leur. Comme l'a dit M. Paul Aucler dans les *Études* (5 octobre 1906), « le livre des *Exercices spirituels* n'est pas seulement un de ces rares livres qui, en raison de leur puissante action sur les hommes, ont eu le privilège de faire surgir une abondante littérature; il est encore un de ceux qui condensent un vaste mouvement d'âme et de pensée, lentement développé au cours des siècles antérieurs. » Les *Exercices* pris en eux-mêmes, ou dans leurs sources, ou dans leur histoire, doivent nécessairement fournir de nombreux sujets d'étude. Ils supposent aussi la connaissance de plusieurs documents inédits. Ces documents et ces études prendront place dans la *Collection de la Bibliothèque des Exercices*.

Mais les *Exercices*, adaptés aux besoins d'âmes diverses, ont suscité l'œuvre souverainement utile des *Retraites*. Tout ce qui intéresse les *Retraites*, leur recrutement, leur fonctionnement, leurs résultats, appartient également à la *CBE*. Ce nous est même un devoir de joindre aux questions théoriques et historiques, des études et des pièces d'un caractère tout pratique.

Nous nous adressons donc, en cette *Collection*, tant aux dévots particuliers des *Exercices* et à ceux qui se

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 11.

Vincent HUBY, S. J.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

LA "RETRAITE DE VENNES"

Le désir que nous avons de publier bientôt une Vie de la Vénérable Catherine de Francheville, initiatrice des retraites de femmes, nous porte à introduire dès maintenant dans notre Collection la *Retraite de Vennes*. C'est, en effet, un document indispensable à ceux qui veulent connaître les maisons bretonnes d'Exercices, non seulement celle des hommes, mais aussi celle des femmes, dont il parle plus abondamment que tout autre. C'est une pièce justificative des merveilles opérées par la charité et le zèle de la fondatrice vannetaise. Nous y renverrons souvent les lecteurs de sa biographie.

Si nous ne tenons pas compte d'une réimpression faite en 1896, *pour l'usage privé*, par la Société de Saint-Augustin, la *Retraite de Vennes* n'a eu jusqu'ici que deux éditions : la première à Vannes, chez Jean Galles, en 1678; la seconde, à Douai, chez Michel Mairesse, en 1681 (1). L'édition douaisienne a probablement été faite au

(1) Migne, *Dictionnaire de bibliographie catholique*, t. II, col. 620; Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. IV, col. 500; Simonin, *Bibliothèque douaisienne des écrivains de la Compagnie de Jésus*, Douai, Dechristé, 1890, p. 180. — Sommervogel et Simonin ont omis deux mots dans la transcription du titre.

moment où le collège de Douai instituait dans ses murs les retraites fermées. Du moins l'œuvre y était florissante en 1686, lorsque le P. Champion publia la *Vie du Père J. Rigoleuc* [1]; et nous pensons que l'on y a réédité la *Retraite de Vennes* en manière de prospectus et d'invitation. Malheureusement l'édition douaisienne n'a pu être retrouvée; nous devrons donc nous en tenir à l'édition de 1678.

Nous reproduisons ici l'édition *princeps* de la *Retraite de Vennes* avec un certain luxe d'exactitude : la pagination de l'original est marquée par des chiffres gras; l'orthographe et la ponctuation anciennes sont conservées, même fautives; seules, les fautes évidentes d'impression se trouvent corrigées.

L'opuscule est généralement attribué au P. Huby. Il a certainement pour auteur quelqu'un qui suivait de près la marche des retraites et s'intéressait vivement à leur progrès. Pour s'en convaincre, qu'on lise seulement les pp. 119-120. Qu'on veuille bien de plus observer avec quelle précision et même avec quelle chaleur, il est répondu à la difficulté qu'offrait le mélange des prêtres et des laïques dans une retraite commune (p. 12 et suiv.). Cette pratique, différente de celle du P. Maunoir à Quimper [2], eut toutes les préférences du P. Huby; et l'on ne risquerait pas de se tromper en supposant qu'il a voulu écrire lui-même l'apologie de sa méthode.

Cependant le P. Champion, dans sa *Vie des Fondateurs des Maisons de Retraite* (Nantes, 1698), à la p. 222, ne cite pas la *Retraite de Vennes* parmi les ouvrages du P. Huby, bien qu'il prenne soin de noter jusqu'aux *Feuilles* détachées, écrites par son héros. L'au-

(1) Paris, Michallet, p. 117.
(2) Voir CBE, 2, pp. 7, 25.

teur du MS. de la Bibliothèque Mazarine, dont nous avons parlé ailleurs (1), faisant l'énumération de ses sources, distingue (pp. C-D.) la *Narratio spiritualium bonorum* et la *Retraite de Vennes* des « autres livres imprimez... qui ont esté composez en françois par le P. Huby ». Comment expliquer cette distinction, si le P. Huby a également composé les deux ou l'un des deux premiers livrets? Enfin le P. Huby ou un autre écrivain de la Compagnie de Jésus, aurait-il, dans le titre un peu solennel de notre opuscule, tenu à affirmer si nettement que la retraite « se fait dans Vennes, *sous la conduite des Peres Jesuites* » ? Monsieur le Merdy, ce « très-vertueux prestre », qui « estoit comme le secretaire » du P. Huby, pouvait au contraire se servir de cette formule, en toute modestie, à supposer qu'il fût l'auteur de la *Retraite de Vennes*. Et de même Monsieur de Kerlivio, quoique fondateur de la maison. Le silence complet gardé par l'écrivain anonyme sur ce grand bienfaiteur de la Retraite de Vannes, ne serait-il pas un indice suffisant pour lui attribuer la paternité d'un ouvrage, qui est une pressante exhortation à venir aux exercices? Qui sait encore si nous ne sommes pas en présence d'un document élaboré dans le conseil des divers collaborateurs de l'œuvre, et qui appartient à tous ceux que nous avons nommés, sans être la propriété exclusive d'aucun d'eux?

Bref, dans l'impossibilité où nous nous voyons de désigner sûrement l'auteur, nous laissons la *Retraite de Vennes* sous le nom du P. Huby. C'est lui qui a dû inspirer la composition et fournir les matériaux, au moins l'*Ordre du jour* et les *Avis* de la fin, s'il n'a pas fait davantage.

PAUL DEBUCHY, S. J.

(1) Voir CBE. 2, pp. 32-33.

LA

RETRAITE

DE VENNES,

OU LA FAÇON

dont la Retraite des Hommes se fait dans Vennes, sous la conduite des Peres Jesuites, & les grands biens, que Dieu opere par elle.

A VENNES,
Chez JEAN GALLES,
Imprimeur & Libraire
du College. 1678.

RETRAITE

DE VENNES,

OU LA FAÇON DONT

la Retraite des hommes se fait dans Vennes, sous la conduite des Peres Jesuites, & les grands biens, que Dieu opere par elle.

CETTE Maison fut bâtie il y a environ vingt ans, et Dieu y a donné tant de benediction, que dés son commencement on y vit des trois et quatre cens chaque année y faire la Retraite; et ce succez est toujours 4 allé depuis en augmentant, en sorte que l'année derniere 1677. il y est venu plus de deux mille cinq cens personnes, et qu'on en compte en tout, depuis que cette maison a commencé, environ dix-huit mille, qui y ont fait la Retraite de huit jours.

On fait vingt Retraites chaque année, et pour l'ordinaire, deux chaque mois, lesquelles commencent le Mardy aprés le premier Dimanche, et le Mardy aprés le troisiéme. On excepte le mois d'Octobre, auquel on n'y entre point, le temps de l'Octave du S. Sacrement, et celuy de la Retraite qui devroit suivre celle de Pâques, dans laquelle on en 5 tre toujours le Mardy dans la Semaine Sainte; et celle de la Pentecôte, qui commence toujours le Mardy devant, pour y passer les Fêtes; et enfin celle du Carnaval, où l'on entre le Mardy devant le Mardy gras, pour en sortir le Mercredy des Cendres.

L'on y vient de 20. de 30. et 40. lieuës, et plusieurs fois on y voit en même temps du monde des neuf Evêchez de la Province; dans une de celle de cette année, il y en avoit de treize Dioceses, des neuf de la Province, et de quatre du dehors; et le nombre de chaque Retraite est si grand, que souvent il va à plus de cent, et de six-vingt, et quelquefois à 6 deux cens et deux cens cinquante, et au delà; dans celle de Pâques de cette presente année, ils y étoient 275.

Il y vient des personnes de tous âges, et de toutes les conditions, des Abbez, des Chanoines, des Recteurs, des Curez, des Docteurs, des Missionnaires, des Confesseurs, et le nombre de ces Ecclesiastiques est grand pour l'ordinaire, et va quelquefois à cinquante et soixante, et en même temps des Laïques de tous les Estats; car ils y sont receus ensemblement avec les Prêtres, des Presidens et des Conseillers du Parlement et du Siege Presidial, des Cavaliers, des Seigneurs et de la premie 7 re Qualité, des Juges, des Advocats, des Procureurs, des Notaires, des Marchands, des Artisans, des Escholiers, et des bonnes gens de la campagne.

Souvent il y vient de jeunes Recteurs, pour se preparer à bien conduire leurs Parroisses, des nouveaux Prêtres pour se disposer à leur premiere Messe, d'autres avant que de s'exposer à entendre les Confessions, des Predicateurs, avant que d'aller prêcher leurs stations, des Officiers de Justice, aprés avoir contracté leurs charges, et avant que de se mettre à les exercer, des jeunes hommes et des Escholiers, afin de connoître l'état, auquel Dieu les 8 appelle. Les peres de famille y apprennent à les bien regler. Plusieurs y font leur testament, et se preparent comme s'ils devoient mourir au sortir de leur Retraite.

Tous y font ordinairement des Confessions generales, ou d'extraordinaires depuis leur generale, s'ils en ont fait, et plusieurs avec abondance de larmes, et des sentimens extraordinaires de componction. A cet effet on remet pour l'ordinaire au lendemain du jour, qu'ils ont fait leur Confession à leur donner l'absolution, afin que pendant ce temps, ils s'appliquent uniquement aux moyens d'exciter leur volonté au regret de leurs pe 9 chez, et pour faire de fortes resolutions pour l'avenir. Les Prêtres s'abstiennent de celebrer jusqu'à ce qu'ils ayent fait leurs Confessions generales, ou extraordinaires.

Le changement de mœurs, qu'operent ces Retraites, est si grand, qu'on remarque par tout que l'yvrognerie, qui étoit (pour ainsi dire) le vice de la nation, est tres-notablement diminuée. Les Cavaliers qui ont été en Retraite, sont si changez, que dans la convocation, qu'on fit de la Noblesse ces dernieres années pour la défense de la Province contre l'Armée navale des Hollandois, qui vint à ses costes, on y remarqua ceux qui avoient 10 fait la retraite par leur retenuë et leur pieté. Et pour de basse condition, telles femmes, qui avoient leurs maris débauchez, et qui dans le vin juroient, les maltraittoient, et dissipoient tout, benissent Dieu des Retraites qu'ils ont faites, aprés lesquelles ils sont reglez, leurs sont bons Maris, et vivent en paix, et en veritables Chrêtiens; ce qui leur fait dire que leurs Maris sortent de la Retraite doux comme des Agneaux. Il en est de même au regard des autres déreglemens, des injustices, des concussions, des chicanes, des haines, de l'impureté, etc. Il se fait des restitutions considerables, on se reconcilie avec 11 beaucoup d'édification, et on mene une vie toute autre qu'on ne faisoit avant la Retraite.

La maison est disposée, en sorte que les personnes de qualité ne reçoivent aucune incommodité de celles de basse condition; il y a des logemens separez pour les uns et pour les autres, des chambres à chacun la sienne, pour ceux de condition, et en si bon nombre, qu'on en peut loger commodément soixante et quatre-vingt; des Dortoirs pour les autres, ausquels il n'y a point de separations, mais qui sont commodes; deux Refectoirs et deux differentes pensions, et des lieux communs separez, **12** si bien qu'ils ne se rencontrent ensemble que dans la Chappelle, pour la Messe et les exhortations, et dans la salle commune pour les exercices, qui s'y font en commun, qui sont l'une et l'autre fort amples et capables de les contenir tous fort aisément.

Les Prêtres non plus ne sont nullement incommodez, ny mécontens d'être avec les Laïcs, car outre les exhortations et les entretiens publics et communs à tous, comme des fins dernieres, de l'importance du salut, et autres, qui sont propres pour toutes sortes de personnes, ausquels ils assistent avec les Laïcs, on leur fait tous les jours à eux seule **13** ment, separément des Laïcs, durant une heure, un entretien, où on leur dit avec toute liberté, mais avec beaucoup de respect, ce qu'on juge à propos pour le bien de leur ame, et de celles qui sont sous leur conduite.

L'experience a fait voir, qu'il étoit mieux de recevoir ainsi ensemble les Prêtres et les Laïcs, les personnes de qualité, et celles de basse condition, que de faire des Retraites separées pour les uns et pour les autres, quoyque dans la speculation ce dernier paroît être beaucoup le meilleur, c'est de quoy on doit demeurer d'accord, quand on aura veu les raisons qui suivent.

14 Il y a peu de matieres qu'on ne puisse prêcher à tous ensemble dans la Retraite : Par exemple, on peut parler aussi bien aux Prêtres, qu'aux Laïcs, aux personnes de qualité qu'au simple peuple, de l'importance du salut, qu'il faut se convertir à Dieu, de l'horreur du peché, de la necessité de faire penitence, de faire de bonnes confessions, des motifs de contrition, de la fuite des occasions, de la rechûte dans le peché, des fins dernieres, de la Passion de nôtre Seigneur, des vices communs, et des vertus chrêtiennes, et choses semblables, qui sont communes à tous, et qui ne regardent pas plus les Laïques que les **15** Prêtres, ny le petit peuple que la Noblesse : Pourquoy donc n'en parler pas à tous ensemble? S'il y avoit, par exemple, vingt Prêtres et vingt Laïcs dans une même Retraite, et qu'un pere fist une exhortation d'une des matieres susdites aux Prêtres separément, et qu'immédiatement aprés il fit la même exhortation aux Laïcs, et qu'il en usât de la sorte, parce qu'il faut parler aux Prêtres separément des Laïcs; cela seroit-il raisonnable! de prendre ainsi une double peine, faisant deux fois une même chose, qui peut être faite en une? or il n'y a pas plus de raison de dire en deux bandes les mêmes choses aux **16** uns et aux autres, le pouvant faire à tous ensemble en une bande : pourquoy donc les separer? Est-ce que les peres auront plus de zele, et seront plus animez, parlant à un petit nombre, qu'à un grand? Est-ce que les Auditeurs seront plus touchez étant peu, qu'étant beaucoup? N'est-il pas vray que plus l'Auditoire est grand et nombreux, plus il émeut celuy qui leur parle, et plus le nombre est grand, et plus aussi s'excitent-ils les uns les autres par leurs exemples; et ne peut-il pas arriver que parmy les Laïcs il y en aura qui seront plus touchez que parmy

les Prêtres, et ceux-là serviront d'exemple à ceux- **17** cy, s'ils sont tous ensemble.

Mais on pourra dire qu'il y a des choses qu'on doit dire aux Prêtres, et qu'il n'est nullement à propos de leur dire en presence des Laïcs.

On en demeure d'accord, mais il n'est pas necessaire pour cela de les separer, car la chose se peut faire en les assemblant eux seulement separément des Laïcs, et leur faisant des entretiens de choses qui les regardent, ainsi qu'on fait en cette maison tous les jours pendant une heure.

Mais pourra-t-on dire encore, les personnes de qualité se rebuteront d'y venir, se voyant obligez d'y être avec le petit peuple.

18 On répond que l'experience fait voir le contraire; car supposé qu'elles n'en soient point incommodées à raison du logement, et qu'il y en ait suffisamment pour les uns et pour les autres, comme on l'a fait voir, bien loin de se rebuter, ils sont bien aise d'y voir grand monde, et de toutes conditions, ce qui leur fait demander ordinairement, quand ils arrivent, s'il y aura beaucoup de monde, et témoignant de la joye quand le nombre est grand. De plus le grand nombre des personnes de qualité, qui est venu en cette maison depuis qu'elle est bâtie, et qui continuë d'y venir, et qui va même toujours en augmen **19** tant, nonobstant la grande quantité du petit peuple, qui y vient aussi, fait voir que la compagnie de ceux-cy ne les rebute pas de la Retraite.

Il n'y a donc aucune raison de les separer; car d'autre part les uns ne nuisent point aux autres pour le spirituel, au contraire les personnes de basse condition, comme elles sont pour l'ordinaire plus sensibles aux touches de la Grace, que les Grands du monde,

et que ce qu'a dit nôtre Seigneur est tres-veritable, *Abscondisti hæc à Sapientibus et Prudentibus hujus sæculi, et revelasti ea parvulis.* Ceux-cy servent à ceux de qualité, pour leur donner de la confusion de leur **20** peu de tendresse pour les choses du Ciel, et pour les toucher aussi; c'est ce qu'un Conseiller du Parlement, qui étoit en Retraite avec des bonnes gens, m'a témoigné, ne pouvant se lasser de me dire pendant sa Retraite, combien il étoit édifié de voir ces bonnes gens devots et touchez comme ils étoient.

De plus y ayant ensemble des personnes de toutes conditions, on dit à tous de certaines choses avec plus de liberté, qui semblent n'être adressez qu'à ceux de basse condition, qui ne laissent pas de profiter à ceux de qualité, et qu'ils ne recevroient peut-être pas volontiers, si on ne leur **21** disoit, n'y ayant qu'eux.

En outre, y recevant tous ceux qui veulent y venir et en quel temps qu'ils le veulent, il y en viendra plus grand nombre. 1. Car comme un chacun prend sa commodité et le temps, qui luy est le plus propre, et que ses affaires luy permettent, il arrivera que plusieurs y viendront; au lieu que si on veut les borner à un certain temps, auquel il pourra arriver qu'ils n'en auront pas le pouvoir, soit à cause de quelque infirmité, ou de quelque affaire, qui leur surviendront; et ainsi ils n'y viendront point.

2. Plusieurs n'y viendroient pas si leurs Recteurs ou un **22** Prêtre de la Paroisse ne venoient avec eux: on le remarque même dans des personnes de qualité, qui sont bien-aises de venir avec des Prêtres, qui sont de leurs amis, et pour les personnes de basse condition, nous voyons pour l'ordinaire que ce sont les Prêtres, qui les amenent, et tel Prêtre y vient avec dix, douze et vingt de sa Paroisse, et plus.

Mais supposons (ce qui n'est pas) qu'il y viendroit autant de monde dans l'année, si on faisoit des Retraites separées pour les uns et pour les autres, comme il en vient presentement ; il arriveroit de cette separation, 1. que dans quelques bandes ils ne seroient qu'un nombre **23** tres-petit, et qui ne seroit pas suffisant pour donner une occupation raisonnable aux peres, qui y sont employez, lesquels ne seroient gueres contens, ny animez de faire tant d'exhortations, d'explications de tableaux, et d'entretiens publics à un si petit auditoire, car nous avons veu quelquefois, nonobstant ce grand nombre qui vient en cette maison et de toutes parts, que dans quelques bandes, il n'y avoit que quatre ou cinq Prêtres, et aussi quelquefois que trois ou quatre personnes de qualité ; Comment se fussent faites les Retraites, s'il n'y eût eu que l'une ou l'autre de ces sortes de personnes ? au lieu **24** que les recevant indifferemment de toutes sortes d'êtats et conditions, il y a dans toutes les Retraites de cette Maison même dans les plus petites, un nombre raisonnable, et capable de contenter ceux qui leur prêchent, et leur parlent en commun.

2. Il arriveroit d'autres fois que le nombre seroit si grand qu'il seroit impossible de satisfaire à leurs besoins spirituels : c'est ce qu'on verra évidemment par cette demonstration, qui est fondée sur l'experience.

Nous avons veu dans cette maison et plus d'une fois, et dans cette année presente en une bande, environ cent cinquante Laïcs, et environ 30. **25** Prêtres, et dans la bande qui la suivoit, environ pareil nombre de Prêtres, et pareil nombre de Laïques ; si on les eust reçeu separément ; et que de ces deux bandes il y en eût eu une pour les Prêtres, et l'autre pour les Laïques ; les Laïques se fussent trouvez dans la leur,

au nombre d'environ 300. Et en ce cas, qui est-ce qui eût entendu les Confessions de tout ce monde : Il est certain que les Peres n'eussent pas pû le faire ; car tous y font pour l'ordinaire des Confessions generales : ce qui fait que tout ce que chaque Pere peut faire durant toute une Retraite, c'est d'en entendre au plus une trentaine, au lieu que faisant ces **26** deux Retraites, ainsi qu'on les a fait, les recevant tous ensemble dans l'une, et dans l'autre, les Prêtres et les Laïques, tous ont esté confessez aisement, parce que les Prêtres qui faisoient la Retraite, ont aidé les Peres à entendre les Confessions, et tous s'en sont allé tres-contens, et en bonne disposition. On ajoûte que si on eût separé ces bandes, et que ne pouvant pas confesser un si grand nombre qui se fût presenté en celle des Laïques, on eût esté obligé d'en renvoyer une grande partie, sans les recevoir : En ce cas, combien en eût on privé du bien qu'ils ont receu, faisant comme on a fait, et combien de ce nombre **27** qu'on eût renvoyé, eussent été damnez pour ne faire pas leur Retraite, et qui l'ayant fait seront sauvez ; car c'est ce qu'ils avoüent assez communement, qu'ils étoient damnez s'ils n'eussent fait la Retraite. La perte de ces ames ne retomberoit-elle pas sur celle des Peres, qui pouvant aisement procurer le salut de tous, ne l'ont fait que d'une partie. Je dis aisément, car pour grandes que soient les bandes, les Peres ne sont pas plus surchargez de Confessions ; car plus il y a de monde, et il a aussi plus de Prêtres, lesquels soulageant les Peres ; ceux-cy n'en confessent gueres plus dans les grandes bandes, que dans les mediocres.

28 De cette derniere raison il n'aist une difficulté, qui est, que si les Prêtres confessent les autres pendant leur Retraite, ou cela les rebutera, et fera qu'ils

n'y reviendront plus, ou les empêchera de bien faire leur Retraite.

On répond au premier point de cette difficulté, qu'on n'oblige aucun Prêtre de confesser les autres, mais seulement on les en prie, au cas qu'ils le veuillent : et s'ils temoignent y avoir de la repugnance, on n'exige pas cela d'eux : faisant de la sorte, aucun Prêtre n'est choqué, et ainsi ils ne se rebutent pas de la Retraite.

On dit de plus, que plusieurs qui sont bons Prêtres, et qui **29** ont du zele pour le prochain, mais qui n'ont pas de facilité à s'occuper dans l'Oraison en particulier, sont bien aises aprés que leurs Confessions propres sont faites, d'avoir cette sainte occupation des Confessions des autres, hors les temps des exercices de la Retraite.

On répond au second point, qui est, que les Confessions des autres empêchent le fruit qu'ils retireroient de leurs Retraites s'ils n'avoient pas cette occupation.

1. Qu'on ne les fait point confesser les autres, qu'aprés qu'ils se sont confessez eux-mêmes, et qu'ils ont mis ordre à leur propre conscience.

30 2. Qu'on ne prend d'eux, que ceux qu'on connoît gens de bien, et capables.

3. Qu'on assemble ceux qu'on a choisi pour confesser, et on leur fait conference sur la maniere dont ils doivent se comporter dans les Confessions qu'ils entendront, ce qui leur facilite beaucoup la chose.

4. Qu'ils ne se mettent à entendre les Confessions, que dans les temps qu'ils ont libres, et hors ceux de leurs exercices.

5. Qu'on ne donne qu'un petit nombre de penitens à chacun, pour ne les divertir pas trop de l'aplication qu'ils doivent avoir à eux-mêmes.

31 6. Que les Confessions embarassent moins dans la Retraite, qu'ailleurs, les penitens y étans bien disposez, comme ils sont.

7. Qu'on ne leur donne à confesser, que des personnes de basse condition, ce qui embarasse moins, et fournit beaucoup moins de difficultez.

8. Qu'on leur communique tous les pouvoirs de l'Evêque, ce qui leur rend la chose plus douce et plus facile.

9. Que dans les difficultez qu'ils rencontrent, ils peuvent consulter les Peres.

Tout cela fait que les Confessions des autres ne nuisent pas au bien particulier des Prêtres.

32 Enfin, c'est la derniere raison, comme ce n'est point l'inclination naturelle qui porte à venir à la Retraite, et que c'est le S. Esprit qui en donne l'inspiration et le mouvement, et qui le donne quand il veut, aussi bien qu'à qui il veut; pourquoy luy donner des bornes, en prescrivant le temps à ceux qu'il y appelle, et hors lequel on ne les y recevera point; ne peut-il pas arriver, et il n'arrive que trop souvent, que tel qui a inspiration de venir à la Retraite, s'il remet d'y venir, perd le dessein de la faire, et rend vaine et inutile l'inspiration qu'il a receu.

Pour conclusion de cette disgression que j'ay jugé à pro 33 pos de faire longue et d'étenduë, autant que l'importance de la chose le demande. Je dis, puisqu'il n'arrive aucun mal de recevoir indifferemment; et ensemble tous ceux qui se presentent de quelque état et condition qu'ils soient, ainsi qu'on la fait voir, qu'on n'en reçoit point d'incommodité pour le corps, point de degoust pour l'esprit; qu'il n'y a nulle diminution au bien spirituel; au contraire que tout est mieux, l'esprit est plus content, le bien spirituel est

plus grand : et avec cela il y vient beaucoup plus de monde, et sans qu'on soit obligé d'écrire à aucun en particulier, ce qui est necessaire de faire, quand on separe les **34** bandes des uns de celles des autres (Et ce qui est encor beaucoup à considerer) Et que par ce moyen, qui est plus facile, plus étendu et plus conforme à la conduite du Saint Esprit, on procure le salut à un grand nombre d'ames, dont plusieurs seroient damnées si on faisoit autrement. On a jugé dans l'experience qu'on en a, qu'il estoit tres-à-propos de faire ce que l'on fait, qui est de les recevoir tous indiferemment de quelque condition qu'ils soient, et en quelque temps que ce soit qu'ils se presentent suivant la liste imprimée des jours qu'on y entre, laquelle on envoist par tout avec facilité dans la Province ; que si on **35** fait autrement, il y a tout sujet d'apprehender que dans la suite du temps les Retraites iront à rien, ou du moins qu'elles n'auront pas grand succez.

Reprenons maintenant la suite de l'état de cette Maison, et de ce qui s'y fait.

Le Saint Sacrement repose continuellement dans un Tabernacle richement doré dans la Chapelle, qui est belle et grande, ornée d'un Autel fort bien travaillé, de grands Tableaux bien faits, et garnis de riches bordures. La Sale, les Refectoirs, les Escaliers, les Curritoires et les Chambres sont ornez d'Images, dont les unes sont en relief, et de Sentences, le tout fort touchant ; **36** ensorte que tout ressent la dévotion dans cette Maison, et y porte ceux qui sont en Retraite : Il y a un Jardin qui ne sert que pour y prendre l'air en certain temps du jour, et à cet effet ne contient qu'une grande terrace, des allées, dont quelques unes sont separées des charmiers, et quatre parterres.

Quatre Peres de la Compagnie y logent, un au bout du Curritoire de chaque étage, mais ils vont menger au College avec les autres Peres, y ayant communication de l'une à l'autre Maison. Ils s'appliquent pendant les Retraites uniquement à aider ceux qui la font : dans les intervalles des **37** Retraites, et dans le temps des grandes vacances, ils rendent quelques services dans l'Eglise du College, et font quelques Missions à la Campagne. Ces Peres s'acquitent de leur employ avec beaucoup d'humilité, de charité, d'assiduité, de zele et d'honnesteté : ce qui fait que les Exercitans en sortent tres-contens et satisfaits.

La nourriture des Exercitans leur est fournie par deux honnestes hommes, qui ont leurs logemens dans la cour de dehors qui donne sur la ruë; l'un a soin de la grande pension, et l'autre de la petite : on sert au travers de deux fenêtres qui donnent sur ladite cour où les domestiques des **38** hostes les apportent de la cuisine, et les garçons les prennent là, les portent et les servent sur les tables : car la porte qui separe cette premiere cour et celle du dedans, est toûjours fermée à clef, et on ne l'ouvre que dans la necessité.

L'hoste de la grande pension donne à dejeûner du pain et du beure, et une demie chopine de vin, à dîné un potage, une entrée une portion de viande, du desert, et une chopine de vin; et à soupé une portion de rosti, une salade, du desert, et du vin comme à disné : on donne à chacun sa portion separément, et on luy paye seize sols pour jour.

Celuy de la petite pension **39** donne du pain et du beure à déjeûné, à dîné un plat de viande à quatre, et à chacun un potage, et à soupé de même, car il ne donne ny rosti, ny dessert, ny vin; et le pain et

la viande sont plus grossiers, et on luy paye cinquante sols pour les huits jours. Ces hostes fournissent du feu dans la Sale quand il fait froid, des draps de lit, et le linge de table, et de la chandelle chacun à ceux de leur pension. Cette maniere de faire traiter les Exercitans par des personnes du dehors exempte d'un grand embarras les Peres qui y sont employez, et les met à couvert de tout soupçon qu'on pourroit avoir qu'ils fussent interessez.

40 Il y a toûjours un Pere present aux repas, qui va d'un Refectoir à l'autre, pour voir s'il y manque quelque chose, et afin que tout y aille bien, et dans le silence, qu'on garde exactement, pour estre attentif à la lecture qu'on fait dans l'un et dans l'autre Refectoir durant tout le repas.

41 MOYENS DONT ON *se sert, et qui avec la grace de Dieu contribuent à ce que ces Retraites se fassent sans ennuy, même avec satisfaction d'esprit, et avec fruit, et qu'il y vienne tant de monde, et de toutes parts,*

Il y a sujet de s'étonner, 1. de ce que des personnes qui semblent si peu propres aux Exercices spirituels, comme sont les artisans, et les païsans profitent de ces Retraites, comme ils font : que des Cavaliers, et en si grand nombre, comme il en vient s'assu **42** jetissent à y demeurer huit jours enfermez, et y passent ce temps si agreablement, qu'ils avoüent n'avoir jamais passé de huitaine avec plus de satisfaction.

2. De ce qu'un si grand nombre, et de toutes conditions y fassent la Retraite, et qu'ils y viennent de tant d'endroits differens, et si éloignez les uns des autres, qu'ils s'y trouvent à même temps et à mêmes jours, et sans qu'on ait écrit à aucun d'eux : car ordinairement le matin du jour qu'on ouvre la Retraite, il n'y a personne dans la Maison que les Peres qui y demeurent, et on ne sçait d'où on y viendra, ny qui y viendra, et le soir la **43** Maison se trouve remplie. Il y a dis-je sujet de s'étonner de tout cela : mais quand on sçaura la maniere de la quelle on fait ces Retraites, l'ordre et la varieté des exercices qui s'y font : quand on sçaura aussi les moyens dont on se sert pour y faire venir le monde, on n'aura pas peine à croire tout ce que j'en ay dit.

Pour ce qui est de la maniere qu'on fait ces Retraites, on la verra par l'ordre de ce qui s'y fait chaque jour, et qui suit.

Le Mardy l'apres dînée, qu'on y entre, un Pere q[illegible] est à son tour present pour les recevoir, et leur

donner leurs chambres, les y mene, aprés les avoir conduit à la Cha **44** pelle, pour y adorer le tres-saint Sacrement, et pour offrir à N. S. leur Retraite; le Lecteur soulage le Pere en cela, pour les personnes qui ne sont pas si considerables; aprés quoy, ceux qui ont quelques affaires en Ville, vont y vaquer, afin que pendent leur Retraite ils en soient tout à fait débarassez, et ne sortent point.

Etans rentrez, pour n'en sortir plus, ils lisent dans leur chambre, apres avoir fait quelque priere à genoux, une grande feüille imprimée, collée sur un carton, qui a pour titre, *Instruction pour la Retraite :* Ils lisent aussi les avis à observer durant la Retraite, **45** et l'ordre du jour, qui sont affichez contre les parois de leur chambre, et quelques autres avis concernans la propreté, et la maniere de se servir des livres qu'on leur donne, et qu'ils trouvent dans leur chambre, où l'on met à chacune, une *Imitation de Jesus,* en françois, un *Busée,* ou un autre Livre de meditations, un livret, *Pratique de l'amour de Dieu,* un autre petit, *Traité de la Retraite,* et un *des Stations,* qu'on fait pendant la Retraite.

A six heures et demie, on sonne pour le souper, et tous se rendent aux Refectoirs; un Pere se trouve dans le premier, pour leur donner leurs places, montrant aux Eccle **46** siastiques les tables qui sont pour eux, et aux personnes les plus considerables des laïques, celles où ils ont de coûtume de se mettre, et puis chacun se place sans façon ny grande ceremonie, et ensuite chacun reprend la même place à tous les repas, durant la Retraite, pour ne changer point de serviete, ny sa tasse de fayance qui demeurent toujours en même lieu.

Aprés le soupé ils vont tous des Refectoirs à la

Sale, où un autre Pere leur fait un entretien de l'importance de la Retraite, des moyens de la bien faire, et de l'ordre qu'il y faut garder, et leur recommande fort particulierement le silence.

47 Aprés cét entretien qui dure jusqu'à huit heures, le Lecteur fait les prieres du soir, avec les points de l'Examen, qu'il dit tout haut; ensuite tous vont à la Chapelle qui est joignante, où ils trouvent une Image transparante de Nostre Seigneur en priere au Jardin des Olives, placée sur l'Autel, éclairée par des chandelles qui sont au deriere dans une forme d'armoire fermée de toutes parts, le reste de la Chapelle étant dans l'obscurité; là le Pere qui a fait l'entretien, et a assisté aux prieres, se met auprés de l'autel, vers le costé, et fait un petit discours d'une maniere fort touchante au sujet de cette **48** Image, et l'apostrophant, et le saint Sacrement qui est au deriere; ensuite dequoy, tous disent un *Pater,* et un *Ave,* baisent la terre, et se retirent en leurs chambres, en silence, et se couchent à neuf heures. Tous les soirs on expose de la même façon une Image de la Passion de N. S. mais toujours differente, et de suite, suivant le cours de la Passion.

On se leve à cinq heures au son de la cloche, et à cinq heures et demie on se rend dans la Sale, où le Lecteur leur dit tout haut les Prieres du matin avec les Actes; Et ensuite un Pere leur donne la Meditation, leur explique les Points au long, fait aussi les Actes **49** tout haut, qu'il interrompt, laissant un peu de temps entre chacun, pour donner lieu de les goûter et de les dilater, et par ce moyen on leur enseigne à faire Oraison.

A sept heures on se rend à la Chapelle pour entendre la Messe, aprés on va, si on veut, déjeuner au Refectoire.

A huit heures et demie, tous se rendent à la Chapelle pour l'Exhortation qu'on leur fait, non d'un discours poly, mais d'une maniere forte et touchante.

Entre l'Exhortation et le dîner, ceux qui en sont capables font une Meditation en leur particulier, pendant ce temps, et les autres de la journée, ausquels on ne fait pas d'exercices communs à tous; on occupe utilement les personnes qui ne sçavent pas lire, soit leur faisant des lectures, ou instructions, ou leur faisant reciter le Chapelet tout haut à deux chœurs, et adjoûtant à chaque *Ave,* une priere courte, ou un acte conforme à la meditation du matin, et un Pere assiste à cét exercice qui leur fait une petite Instruction, ou le Lecteur; on prie aussi quelqu'un de la Retraite qui sçait lire, de leur faire quelques lectures. Ils font aussi dans quelqu'un de ces temps les Stations devant des images devotes placées en divers endroits : à dix heures trois **51** quarts on vat dîner, et immediatement aprés tous se rendent à la Sale, où ils trouvent un Tableau exposé qu'un des Peres explique pendant une heure, mais familierement.

L'usage de ces Tableaux est fort utile, parce qu'ils rendent comme sensibles les veritez qu'on veut faire connoître, et l'impression s'en fait bien plus facilement et plus fortement, que si on les entendoit seulement. Tous en sont si contens, aussi-bien les sçavans que les ignorans; qu'une personne de Robe, d'un bel esprit, et reconnu dans le païs pour un homme de bon sens, m'a dit, une fois que je l'allé voir dans sa chambre pendant sa Retrai **52** te, qu'il faisoit plus d'état de l'explication du Tableau qu'il venoit d'entendre, que de tous les Sermons d'un Advent qu'on prêchoit dans sa Paroisse.

Ces Tableaux ont esté gravez et imprimez sur des

crayons qu'on a envoyé à Paris, et se vendent chez Pierre de Breche avec deux feuilles d'explication. On en expose chaque jour un toujours different, et quelque fois deux selon que le sujet le requiert; par exemple l'Image de celuy qui persevere dans le bien, et de celuy qui retombe dans le peché, ceux de la bonne et mauvaise mort, du salut et de la damnation.

53 L'explication du Tableau estant faite, on va de la Sale à la Chapelle adorer la saint Sacrement, et le Pere aussi, qui y dit quelque chose au sujet du Tableau qu'il vient d'expliquer.

Entre cette explication de Tableau, et l'Exhortation qui se fait à deux heures et demie, les Peres vont par les Chambres de ceux qui sont logez dans leur étage, leur marquer à chacun leur Meditation, qu'ils font en leur particulier aux heures qui leur sont marquées dans l'ordre du jour, et leur parler en particulier, suivant les besoins qu'ils pourroient avoir.

A deux heures et demie la seconde Exhortation se fait **54** encore dans la Chapelle, où tous se rendent comme à celle du matin.

A cinq heures on assemble les Prêtres seulement et separément des Laïques dans la Chambre d'un des Peres, pour une conference qu'on leur fait chaque jour durant une heure, de matieres qui regardent leur état.

En ce même temps les bonnes gens se rendent dans la Sale, où on leur fait une Instruction durant une heure sur les Mysteres, les Commandemens de Dieu, les moyens de faire une bonne Confession, et de se disposer à la Communion, et autres choses dont ils ont besoin pour leur salut, le **55** tout selon leur portée.

Les Messieurs font leur Meditation chacun en son particulier.

A six heures et demie on soupe, et ensuite on se rend des Refectoirs en la Sale, où un des Peres leur fait un entretien familier de choses de pratiques, et utiles à toutes sortes de personnes.

Ces Meditations, ces Exhortations, Entretiens publics, Explications de Tableaux, Lectures tant de table que autres, ont un certain raport les uns aux autres, ensorte qu'ils sont propres à chaque jour de la Retraite selon qu'on y avance, et qu'on tend vers la fin; Et tout cela se fait avec tant d'on **56** ction et de grace, qu'il est difficile d'y resister, et de ne se rendre pas à Dieu.

Si on veut avoir une connoissance plus distincte et particuliere de ces Exercices qui se font chaque jour, on pourra lire l'ordre du jour imprimé sur une feuille qui specifie encore plus dans le particulier, et le détail tous les Exercices, lequel Ordre on trouvera à la fin de cette Relation.

Outre tous ces Exercices, qui se font chaque jour de la Retraite, on fait encore à certains jours durant le cours d'icelle, quelques Exercices, qui contribuent aussi à toucher les cœurs, et à les gaigner à **57** Dieu; le premier jour on chante le *Veni Creator,* avec ceremonie avant la premiere Exhortation. Le second, aprés la Meditation du matin, qu'on a fait en commun, tous estans assemblez dans la Chapelle, on leur distribuë à chacun un Crucifix en bosse mediocrement grand, lequel ils laissent dans leurs Chambres quand ils s'en vont; et ensuite estans à genoux, un des Peres estant debout proche l'Autel, ayant aussi un Crucifix en la main, et étant en Surpelis, il leur fait un petit discours fort patetique; fait, et leur fait faire tout bas aprés luy, des Actes de Foy, d'Esperance, d'Amour, de regret d'avoir offensé Dieu, de **58** protestation de luy

être fidelle à l'avenir : Et puis chacun porte son Crucifix en sa Chambre, et le garde durant toute sa Retraite.

Le Vendredy on fait aussi avec ceremonie dans la Chapelle l'Adoration du Crucifix, ce qu'on accompagne d'un petit discours fort touchant, et de chant du *Stabat Mater,* pendant qu'on fait l'Adoration.

Le Samedy, ensuite de l'Exhortation de l'aprés-dînée, on fait l'Homage à la Ste. Vierge, dont on a mis une Image sur un petit Autel, et tous luy vont baiser les pieds, aprés qu'un Prêtre en Surpelis et avec l'Estole accompagné de deux autres Prêtres aussi en 59 Surpelis a dit tout haut pour tous l'Acte d'Homage; ensuite duquel on chante les *Litanies de la Vierge* avant de baiser les pieds de l'Image.

Le Dimanche aprés l'Exhortation du matin, un Prêtre ayant le Surplis, l'Estole, et la Chape, assisté de deux autres Prêtres, ayant tiré sur l'Autel le Ciboire, et encensé le saint Sacrement, lit tout haut un Acte de reparation au saint Sacrement, puis on chante une Antienne du saint Sacrement, il dit l'Oraison, et donne la Benediction avec le Ciboire et le serre.

Le Lundy on fait une dévotion pour les Ames du Purgatoire, un Tableau qui en 60 represente une, estant exposée sur l'Autel, on chante le *De profundis :* Et le Prêtre qui officie dit les Oraisons.

Le Mardy on en fait une à l'honneur des Saints Anges, et pour leur demander leur protection.

Le Mercredy qui est le dernier jour de la Retraite, se passe d'une maniere toute particuliere, mais fort touchante et dévote, et qui donne le seau à tout ce qui s'est fait durant toute la Retraite. De bon matin un Prêtre dit la Messe, et consacre une Hostie dans le Soleil, et à la fin de la Messe l'enferme dans le

Tabernacle : Vers les six heures un autre Prêtre assisté de deux Ministres **61** avec Surpelis, et luy tout habillé pour la Messe, avant la dire, tire le Soleil avec l'Hostie, l'encense, chante, et tout le monde aprés luy, *O Salutaris Hostia :* Et met le saint Sacrement au dessus du Tabernacle dans une niche. A la Communion qui est generale pour ceux qui veulent, un Pere dit tout haut quelque chose de touchant, et fait les Actes propres au sujet.

A huit heures et demie tous se rendent à la Chapelle, et un Prêtre revêtu d'un Surpelis, de l'Estole, et de la Chape, assisté de deux autres Prêtres aussi en Surpelis, estans au milieu de l'Autel, commence le verset *Panis Angelicus,* que **62** tous poursuivent, pendant lequel il encense le saint Sacrement, puis le prend en ses mains, se retourne vers les Exercitans, et le tient devant eux pendant qu'un des Peres explique d'une maniere dévote et touchante toute la ceremonie qu'on va faire, qui est de protester à Dieu, en presence du saint Sacrement, de la Bible, du Crucifix, et des saintes Reliques qui sont au devant de l'Autel sur une table exposez sur un tapis, qu'on luy sera fidelle à l'avenir, et qu'on ne l'offensera plus; et à cét effet on renouvelle les promesses que leurs parains ont fait pour eux à Baptême; en témoisgnage dequoy on s'agenoüille **63** devant lesdites choses saintes : on baise la terre, et puis on baise la sainte Ecriture, le Crucifix, et les saintes Reliques. Le Pere commence, pour leur montrer comment il faut faire, et fait tout haut estant à genoux tous les Actes de renovation, et de protestation, que tous font en même temps tout bas, et ensuite du Pere ils ne font que baiser la terre, et lesdites choses saintes. Pendant qu'ils font cette ceremonie on chante à deux chœurs les *sept Pseaumes,*

et le saint Sacrement est remis sur l'Autel : l'Officiant ayant quitté la Chape et l'Estole pour faire sa ceremonie immediatement aprés le Pere, et aprés luy ses Mi **64** nistres, et ensuite les autres Prêtres; vers la fin de cette ceremonie il reprend l'Estole et la Chape pour aller donner Benediction avec le saint Sacrement, et le remettre dans la niche : on chante ensuite le *Salve Regina,* puis on s'en vat.

L'aprés dînée, un peu aprés l'explication du Tableau, on s'assemble dans la Chapelle pour la derniere Exhortation, qu'on fait la plus forte qu'on peut, aprés laquelle on chante le *Te Deum*, et l'Officiant dit à la fin des Oraisons, d'action de grace, de la Sainte Vierge, et des saints Anges.

Puis le Pere advertit qu'on fasse tout bas, le mieux qu'on poura, un Acte de contrition **65** pour se disposer à gaigner l'Indulgence pleniere de la Retraite, accordée par le Pape Alexandre VII. puis ils disent à cét effet cinq *Pater*, et cinq *Ave,* à l'intention de l'Eglise.

Ensuite dequoy, l'Officiant encense le S. Sacrement, commence le verset, *Tantum ergò,* du *Pange lingua*, que tous poursuivent, donne la Benediction avec le S. Sacrement, et le serre, aprés quoy il quitte la Chape blanche, et l'Estole, puis le Pere leur dit qu'en témoisgnage de la double charité qu'on doit avoir pour Dieu et pour le prochain, les trois Messieurs Officians, et les quatre Peres qui sont là presens, les vont embrasser au **66** nom de tous.

L'embrassade étant finie, le Pere étant tourné vers eux, et à genoux, leur demande humblement pardon pour luy et pour ses compagnons, de tout ce en quoy ils ont manqué à leur endroit, et les assurent qu'ils auront part en toutes les Messes qu'ils diront

pendant toute leur vie, et qu'ils se recommandent aussi à leurs prieres.

Enfin il les prie, qu'avant de se separer, ils demandent encore à Dieu, qu'aucun de la compagnie ne soit damné, et qu'ils se rencontrent tous ensemble, pour jamais en Paradis, et qu'ils disent pour cela, un *Pater*, et un *Ave*, **67** puis on baise la terre, et tous s'en vont le cœur touché, et la plus part, les larmes aux yeux.

2. Les moyens qui servent pour y faire venir tant de monde, et de tant d'endroits differents, sont (aprés Dieu qui est le Maistre des cœurs, et qui les attire quand il veut) 1. l'authorité de Monseigneur l'Evêque, sa recommandation, et de ses Officiers dans les visites du Diocese, qui portent, autant qu'ils peuvent, les Ecclesiastiques à y venir.

2. D'autre part, ceux qui y ont dés-ja été, et qui en sortent tres-contens et satisfaits, exhortent leurs parens et amis **68** à y venir aussi; eux-mêmes ne se contentent pas d'y avoir été une fois, mais y retournent, et plusieurs y viennent ensuite, tous les ans; le changement de vie, et le bon exemple qu'ils donnent aprés leur Retraite, voila ce qui concoure à y faire venir un si grand monde. Pour ce qui est de s'y trouver en même temps, le moyen dont on se sert pour les avertir des jours qu'on y entre, ce ne sont point des lettres qu'on pourroit écrire à des particuliers, pour les y convier, mais tous les ans on imprime une liste des jours, ausquels on entrera pendant l'année suivante, et on en **69** envoît vers la fin de l'année à toutes les Paroisses du Diocese, où on les affiche dans les Sacristies des Eglises, et afin qu'on y aye plus de deference, on les fait parapher par le Secretaire de Monseigneur l'Evêque. De plus on en envoît

par tout où l'on peut (car on en fait imprimer plus de mille) dans tous les autres Dioceses, et cela particulierement par le moyen de ceux qui viennent à la Retraite. On a encore un autre moyen, mais il ne sert que pour le Diocese, c'est que dans le directoire du Breviere qu'on imprime tous les ans pour le Diocese, on y met à chaque jour qu'on entrera en Retraite **70** cette année, ce mot, *Exercitia,* en grosses lettres, pour montrer qu'à ces jours là, les exercices de la Retraite commencent dans cette Maison.

Enfin pour conclusion, on est si edifié du bien que fait cette Maison, qu'à son exemple on en a fait une, depuis les huit à dix ans, au College de Quimpert, qui a aussi un grand succez, y venant des Prestres, des Cavaliers et des personnes de toutes conditions, et des premieres qualitez, de toute la basse-Bretagne, et en si grand nombre, qu'il va quelque fois à cent et au delà.

On en a depuis peu fait deux **71** autres, l'une au College de Rennes, et l'autre en la Maison des Peres Jesuites à Nantes, qui commencent aussi à avoir beaucoup de succez, y venant des personnes de la premiere qualité; mais ils n'en peuvent pas recevoir grand nombre à la fois, n'y ayant pas encore assez de bâtiment pour cét effet. On m'a écrit qu'on en avoit fait une dans le Languedoc, et une autre dans l'Auvergne, et cela sur les memoires qu'on nous avoit demandé, et que nous avons envoyé de ce qui se fait dans cette Maison; on m'adjoûtoit que dans cette derniere, dés la premiere année qu'elle a commencé, il y avoit eu neuf **72** cens personnes qui y avoient fait la Retraite. On travaille encore en d'autres Provinces, à faire de semblables établissemens.

EXEMPLES DE *quelques personnes qui ont fait paroistre plus particulierement les effets, que leurs Retraites ont operé en leurs ames.*

Un fameux Marchand, et fort riche, étant tombé malade aprés sa Retraite, fist paroître une si bonne disposition pour la mort, que ny ses biens de fortune, ny l'affection de sa femme et de ses enfans, ny **73** le desir de la vie ne le touchoient nullement, desirant même de mourir, et asseurant qu'il n'en reviendroit pas quoyque le Medecin luy dît qu'il n'y avoit rien de desesperé, dans cette disposition, il ne pouvoit retenir la joye qu'il avoit dans le resouvenir de la Retraite qu'il avoit fait; il disoit même ces paroles, un peu avant que de mourir; pourquoy desirerois-je de retourner à la vie, ayant désja fait une grande partie du chemin vers l'Eternité. Étant mort de cette maladie, un Juge de la même Ville, fort homme de bien, et qui avoit fait aussi quelque fois la Retraite, écrivit à un des Peres **74** qu'il étoit mort dans de si belles dispositions, qu'il le croyoit sauvé, aussi asseurément que s'il en avoit eu revelation (1).

Un Gentil-homme âgé seulement de vingt-huit ans, étant malade, de la maladie dont il mourut, disoit hautement devant ceux qui étoient presens auprés de son lit, qu'il étoit damné, s'il n'eût fait la Retraite, et dît, parlant à Madame sa Femme, j'aurois à la verité du regret de ce que je me separe de vous et de mes enfans, si cette separation venoit de quelque

(1) Voir CBE. 2, pp. 37-38. — Ce fait et le suivant appartiennent probablement à l'année 1666; car la *Narratio Spiritualium bonorum,* qui s'arrête au début de 1667, les rapporte comme *tout récents : recentissima sunt. P. D.*

autre cause, mais puisque c'est pour aller voir Dieu, en verité il ne faut point s'en affliger. Un quart-d'heure a **75** vant mourir, il se fist aporter par un de ses domestiques, les resolutions qu'il avoit faites et écrites dans sa Retraite, et luy fist les luy lire. Il avoit tant de reconnoissance du bien qu'il y avoit receu, qu'il exhortoit pendant sa maladie tous les Gentils-hommes qui le venoient voir, d'aller à une Maison si sainte, appellant ainsi celle de la Retraite; enfin, étant tout proche de la mort, il s'écrioit, ô mon Dieu, je vous rends graces de la Retraite que j'ay faite, l'heureuse et precieuse Retraite; enfin il rendit l'ame, avec de si grands sentimens d'amour de Dieu, que le Prieur du Convent des Carmes, de la Ville **76** prochaine, qui l'étoit allé assister à la mort, n'en parloit ensuite qu'avec admiration, et que le Medecin qui l'avoit traité dans sa maladie, et qui depuis plusieurs annés étoit Medecin de plusieurs Monasteres, disoit que jamais il n'avoit veu de personne Religieuse mourir plus saintement (1).

Un Conseiller du Parlement eut dans la derniere Retraite qu'il fist en cette Maison, des presentimens de sa mort, si pressans, que, quoy qu'il fût d'une bonne complexion, et qu'il se portât bien, il fist son Testament, et se prepara comme s'il eût deu mourir au sortir delà : fort peu de temps aprés en être sorty, il tomba **77** malade, et il mourut dans les mêmes dispositions qu'il avoit eu pendant sa Retraite.

Un Seigneur des premieres qualitez de la Province, qui avoit mené une vie tout à fait perduë d'yvrognerie et autres desordres, au grand scandale de tout le Pays,

(1) Voir CBE. 2, p. 38. *P. D.*

étant venu deux ou trois fois à la Retraite, il se changea si bien, qu'étant tombé malade, Madame sa Femme dit à un Pere de cette Maison, qui l'étoit allé assister, qu'elle ne croyoit pas qu'il eût fait un peché veniel depuis sa derniere Retraite qu'il avoit fait, il y avoit cinq à six mois. Ce Pere eût la consolation de le voir mourir dans des dispositions si **78** chrestiennes et si saintes, qu'elles ne laissoient aucun lieu de douter de son salut.

Un Recteur d'une Paroisse de ce Diocese, qui avoit un grand talent pour la Predication, mais qui prêchoit du bel air, et plûtost pour contenter l'esprit, que pour toucher la volonté, fut tellement changé dés la premiere Retraite qu'il fist en cette Maison, qu'il dit à un des Peres, que quand elle n'eût fait, et ne feroit autre bien que celuy qu'elle avait operé dans son ame, on ne devroit pas plaindre la dépense qu'on a fait pour la bâtir; et en effet le changement qui a paru en luy ensuite, a été tres-grand, ayant toûjours **79** mené depuis une vie sainte et d'une grande édification, se donnant tout à fait aux Missions, et prêchant avec tant d'onction, et d'une maniere si touchante, que sur la fin de sa vie, préchant un Advent dans la Cathedrale de cette Ville, il faisoit pleurer tout son Auditoire, et en sorte qu'on disoit hautement que jamais on n'y avoit veu de Predicateur prêcher avec tant de force et de benediction; il a enfin fini sa vie par le travail d'une Mission d'où il revint malade d'une inflammation de poitrine dont il mourut.

Un jeune Cavalier qui venoit tout fraischement de l'Accademie, et qui avoit l'esprit **80** remply de maximes pernicieuses et damnables, étant venu à la Retraite, pendant les cinq ou six premiers jours il se mocquoit de tout ce qu'on y faisoit, ce qui nuisoit à

d'autres Cavaliers qui y étoient aussi, et qui donna la pensée à un des Peres de le prier de s'en aller, puisqu'il nuisoit aux autres, et n'en profitoit pas luy-même, on n'en vint pourtant pas à le luy dire, et ce fut un bien, car il arriva que deux jours avant la fin de la Retraite, il fut touché de Dieu, et dit un soir à un des Peres, qu'il ne vouloit plus pecher; le lendemain il l'alla trouver dans sa chambre, et luy repeta que ce qu'il luy avoit dit **81** le soir precedent, étoit veritable, et pour marque de cela, il luy fist toucher une haire qu'il avoit endocé sur sa chair, l'ayant demandée de son propre mouvement, à un autre Pere, à qui il fist ce jour là sa Confession generale, et finit sa Retraite, si changé, que trois ans aprés, son Chapelain qui est un Ecclesiastique fort vertueux, étant venu arrester une chambre pour ce Monsieur qui avoit dessein de venir à la prochaine Retraite, me dit que depuis cette premiere Retraite qu'il avoit fait, il avoit mené une vie tout à fait reglée et d'exemple, s'abstenant même, autant que sa condition le luy permettoit, d'aller **82** en compagnie des autres Cavaliers, crainte de se laisser aller à quelque dereglement, et passant une bonne partie de son temps à la lecture des bons livres, et le reste à vaquer à ses affaires temporelles.

Un païsan qui avoit été en Retraite, il y avoit quatre ans, s'étant trouvé en cette Ville, voulut se confesser, et comme il desiroit avoir un Confesseur breton, aimant mieux se confesser en cette langue qui luy étoit plus familiere que la françoise, je me trouvay pour l'entendre, il me dit que devant sa Retraite il avoit une habitude, mais tres-grande de s'yvrer, et que dans le vin il juroit et maltraittoit son monde, **83** mais que depuis sa Retraite, il ne luy étoit pas

arrivé de s'yvrer, même une seule fois, et qu'il s'étoit aussi tout à fait abstenu de jurer, et avoit vêcu avec douceur dans sa maison; je vis par sa Confession, qu'il menoit une vie si innocente, qu'à peine me donnoit-il matiere d'Absolution; il m'ajoûta que depuis sa Retraite, il prenoit la discipline une fois la semaine, et ne trouvant pas que la sienne, qui étoit de corde, fût assez rude, il m'en demanda une de fer, ce que je ne jugeay pas à propos de luy accorder, outre que je n'en avois pas de cette sorte.

Un Meusnier étant venu à la Retraite, s'en alla si touché, **84** qu'étant de retour en son moulin, il y fist venir tous les sujets de son Seigneur, et les autres qui y avoient moulu, et leur rendit aux uns une pistole, aux autres plus ou moins selon qu'il jugeoit avoir fait tort à chacun d'eux, pour avoir plus pris qu'il ne luy étoit deu pour le droit de mouture.

85 LA RETRAITE

DES

FEMMES ET FILLES

dans la même Ville, & les grands biens qu'elle fait.

LA bonté Divine ne s'est pas contentée de donner aux hommes en cette Province, un moyen si puissant pour faire leur salut, qu'est celuy des Retraites faites comme nous le venons de dire : Elle a voulu aussi y pourvoir, d'un **86** moyen semblable, les femmes et les filles qui vivent dans le monde; s'étant servy à cét effet d'une Demoiselle de qualité, et d'une vertu reconnuë de la même Ville de Vennes, pour y faire une Maison de Retraite semblable à celle des hommes.

Cette bonne Demoiselle voyant le bien que faisoit la Maison qui est pour les hommes, entreprit ce bon œuvre, il y a environ quatre ans, et elle a eu tout dés le commencement, un succez si grand et si admirable, qu'il y est dêja venu plus de cinq mille personnes qui y ont fait la Retraite de huit jours.

On y fait autant de Retrai **87** tes, que dans celle des hommes, et on y entre, et on en sort à mêmes jours, comme dans l'autre.

On ne peut dire les biens que font ces Retraites, non seulement aux ames de celles qui y viennent, mais même à toutes leurs familles, la conduite des domestiques, et l'education des enfans, étant commise pour l'ordinaire, aux soins des femmes.

Comme ce sexe semble plus disposé à recevoir les bonnes impressions, étant plus enclin à la devotion, que ne sont les hommes, elles y sont vivement touchées de bons sentimens, et de desirs de se convertir à Dieu.

88 Les effets qui s'en ensuivent font voir que ces touches venoient de Dieu, et que ces bons sentimens et ces desirs étoient veritables; on remarque en elles beaucoup plus de pieté, qu'elles n'en avoient avant leur Retraite, elles sont bien plus douces dans leur ménage, et en prennent beaucoup plus de soin, faisant que tout y soit bien reglé et dans le bon ordre, et que Dieu y soit servy et honoré. On voit en elles une tres-grande reforme, au regard du luxe des habits, et en quelques unes, elle est entiere, renonçans tout à fait aux dantelles, aux habits de prix, et aux ajustemens superflux et qui ressen **89** tent la vanité. Enfin la reformation de leurs mœurs est si grande que le public en est grandement édifié, et que tous generalement dans le Pays, aprouvent cét établissement, et en disent du bien.

C'est cét aprobation generale de tous, et ces effets si remarquables qui y attirent des personnes de toutes les conditions, des femmes et des filles de Messieurs du Parlement, lesquelles y font la Retraite avec beaucoup d'edification; que les personnes des premieres qualitez de la Province, Marquises et autres, et generalement de tous les estats et conditions y viennent de toutes parts; et qu'on y **90** voit en méme temps du monde de cinq et six Evêchez, et même quelque fois des neuf de la Province. Dans une Retraite de cette année, il y en avoit de dix Diocese, des neuf de la Province, et une qui étoit une Marquise, étoit de celuy du Mans. Elles s'y trouvent en si grand

nombre ensemble, qu'il va souvent à cent et au delà, et quelquefois à cent cinquante et plus. Cét Esté dernier, elles y ont esté une fois ensemble cent septante et trois, et par cy-devant elles y furent une fois deux cens moins une, et quoy que ce nombre soit si grand, et qu'elles y viennent de deux **91** et trois journées de chemin, il n'en arrive aucun accident, et il n'y a pas même sujet d'en apprehender, à cause du bon ordre qui s'y observe, qui fait aussi qu'il n'y a aucune confusion, au contraire, que tout s'y fait avec recueillement, et en sorte que toutes y sont si contentes et satisfaites, que plusieurs, trois ou quatre jours avant la fin de la Retraite, aprehendent l'arrivée du dernier jour auquel elles en sortiront, et qu'elles versent des larmes, quand il en faut sortir.

Les meres y amenent leurs filles, et les femmes ny viennent qu'avec l'aggréement de leurs maris, dont plusieurs les **92** exhortent à y venir, et les accompagnent par les chemins, ou quelques uns de leurs parens; et ils font aussi la Retraite en même temps dans la maison qui est pour eux, et qui en est tout-à-fait separée, et en un autre quartier de la Ville : les retraites commençant et finissant à mêmes jours dans les deux maisons.

Celle cy dont je parle est aussi fort grande, disposée; en sorte que les personnes de qualité ne sont nullement incommodées de la part de celles de basse condition; y ayant des appartemens si bien separez pour les unes et pour les autres, qu'elles ne se trouvent toutes ensemble que dans le Chœur, pour **93** entendre la Messe, et les Exhortations; et dans la Sale commune pour les explications des Tableaux, Lectures, et Entretiens que leur font les Demoiselles de la Maison.

La Closture y est gardée aussi exactement que dans les Monasteres de Religieuses les plus Regulieres, Personne n'y entrant pendant la Retraite, non pas même les femmes qui n'en sont pas, et celles qui y sont, ne sortant point non plus durant les huit jours. Elles entendent la Messe au travers d'une grande grille, qui separe le lieu où elles sont, de la Chapelle, en laquelle les Prêtres entrent du dehors, et où aucun autre qu'eux n'y entre, **94** que le petit garçon pour servir les Messes, et le Predicateur pour prêcher. Et cela afin d'ôter toute occasion de distraction aux Exercitantes, et de curiosité aux personnes du dehors. Il y a aussi des Confessionnaux, et des Parloirs avec des grilles, où on leur parle de dehors quand il en est besoin, et pour entendre leurs Confessions.

Les Exercices qui s'y font sont semblables à ceux de la Retraite des hommes : Les personnes qui ont la conduite de cette maison des femmes, ayant tâché d'imiter autant qu'elles ont peu en ce point tout ce qui se fait dans cette autre maison, voyant que les grands **95** biens qu'elle produit, et que le grand succez qu'elle a, vient de ces Exercices, et de la maniere qu'ils s'y font. Mais ce sont les Demoiselles qui gouvernent la Maison, qui vaquent ausdits Exercices, à la reserve d'une Exhortation, et quelque fois deux qu'un Religieux Carme Reformé tres-vertueux, capable, zelé, et avancé en âge leur fait chaque jour au travers de la grille de la Chapelle. C'est pourquoy on ne repetera pas icy ce qu'on a dit parlant des Exercices de la Retraite des hommes. Ce Religieux est aidé pour les Confessions par le Chapelain de la Maison, et d'autres Confesseurs.

96 Les Tableaux qu'on y expose et qu'une des Demoiselles de la Maison explique, ont du rapport à ceux de la Retraite des hommes, mais ils ont des visages de femmes, et autres choses propres pour elles. Ils ont aussi esté imprimez, et se vendent à Paris chez Jollain.

Les moyens de les y faire venir sont aussi les mêmes que pour les hommes, à l'autre Maison; on met seulement au bas des listes qu'on imprime pour celle des hommes, qu'on y entrera à mêmes jours, dans la maison de Retraite des femmes.

Comme la Closture doit être gardée exactement dans cette maison, ça esté une **97** necessité d'y preparer la nourriture des Exercitantes : une des Demoiselles en a le soin, et on y a plusieurs servantes d'une vertu bien reconnuë pour cét effet, et le service necessaire. Mais comme ces Demoiselles ne regardent pas à leur propre interest, comme pourroient faire les hostes des pensions de la Maison des hommes, lesquels il est-à-propos même qu'ils ayent quelque profit, ayant familles comme ils ont, on ne paye pas du tout tant dans cette Maison des femmes, ny pour la grande, ny pour la petite pension, que dans celle des hommes. On y a aussi une pension mediocre où l'on est fort honnestement traité, mais **98** on n'y a pas de vin; et les filles de condition s'y mettent pour l'ordinaire.

Cette Maison est gouvernée par la Fondatrice, qui s'y est donnée elle-même; et y travaille avec beaucoup de zele et d'édification avec quelques autres Demoiselles d'une vertu reconnuë en petit nombre, mais qui vivent en communauté par la Permission de Monseigneur l'Evêque, et sous sa jurisdiction, et la conduite d'un Ecclesiastique, auquel mondit Seigneur a confié le soin de tout ce qui regarde cette Maison.

Ces Demoiselles sont habillées comme elles étoient avant de se donner à ce bon **99** œuvre, en noir, de laine, sans dantelles, ny aucune chose qui ressente la vanité, mais fort honnestement; ensorte qu'elles peuvent estre imitées en cela, par les personnes de qualité qui vivent dans le monde.

On n'y reçoit point de pensionnaire pour y demeurer, si elles ne veulent se donner tout à fait à l'employ d'ayder à faire les Retraites, et cela pour plusieurs raisons tres-importantes pour le bien de la Maison.

Pour conclure ce qui regarde cette Maison; on peut dire qu'on n'a rien veu de semblable dans les siecles passez; car que des personnes de ce **100** sexe s'assemblent en si grand nombre dans une Maison, pour y demeurer huit jours, et qu'elles y viennent de tant d'endroits differens et si éloignez, et cela sans aucune confusion et sans aucun accident, et sans même qu'aucun y trouve à redire, au contraire que tous l'aprouvent et en disent du bien, et avec cela, que toutes celles qui y viennent, en profitent comme elles font, et en sortent consolées et satisfaites; veritablement cela surprend, et on peut y appliquer ce que l'Evangile dit de nôtre Seigneur, au sujet des miracles qu'il faisoit, que jamais on n'a entendu parler de chose semblable, *Non est au* **101** *ditum à sœculo.* Ce qui fait que plusieurs avoüent qu'ils auroient de la peine à croire les choses qui s'y passent, s'ils ne les voyoient de leurs propres yeux.

EXEMPLES DE quelques effets particuliers que Dieu a operé dans les ames de celles qui ont fait la Retraite dans cette Maison.

Une Dame de qualité étant venuë en cette Ville, en dessein de plaider au Parlement, contre Monsieur son Mary, pour demander separation, se voyant sur la fin de la Seance, et n'avoir **102** assez de temps pour y obtenir jugement, en attendant le Semestre suivant, pour commencer son Procez, alla en Retraite, et y fut tellement touchée, qu'elle quitta entierement le dessein de plaider son Mary, se condemnant elle-même, et avoüant que c'étoit elle qui avoit le tort, et delà luy écrivit de son propre mouvement, une Lettre qu'elle fist voir à quelques unes des Demoiselles de la Maison, où elle s'accusoit de sa mauvaise humeur et de son peu de patience, et de douceur, luy en demandant pardon, avec protestation de bien vivre avec luy à l'avenir (s'il avoit agreable de la soufrir) **103** et de ne luy donner jamais aucun sujet de mêcontentement. Cét aveu de sa propre faute, et cette justification qu'elle faisoit de la conduite de son Mary, étoit bien differente du pledoyé qu'elle eût fait faire à son Avocat, si elle eût entrepris le Procez, ou elle eût fait dire tout ce qu'elle eût pû au desavantage de son Mary, et à sa propre justification.

Une Demoiselle de qualité qui étoit tellement du monde, que si on en eût voulu faire le pourtrait, il n'eût fallu que contretirer la personne de cette fille; tout ce qui peut estre d'esprit hautain et fier, elle l'avoit; elle avoit avec cela les passions tres-violentes, **104** c'étoit une delicatesse en tout ce qui regarde le corps, au manger, au coucher et autres choses, la plus grande

qu'on sçauroit voir; il n'y avoit d'ajustemens ny d'habits à la mode dont elle n'usât, autant que son pouvoir le luy permettoit : toute sa vie s'étoit passée dans les divertissemens autant qu'elle avoit pû : s'étant trouvée en cette Ville pour un Procez, elle fist une Retraite, et y fut si fortement touchée, qu'elle renonça à toutes ses vanitez, fist resolution de ne porter plus de dentelles, ny d'habits de soye, et de mener une vie toute opposée à celle qu'elle avoit menée jusques à lors. L'effet s'en est ensuivy, **105** et elle en a donné des marques bien particulieres, même avant que de s'en aller de cette Ville; car ayant quelque temps aprés sa Retraite, perdu son Procez qui étoit de consequence, elle n'en témoigna aucun chagrin ny ressentiment, au contraire l'ayant veu le jour qu'il fut jugé, je la trouvay aussi guaye, que si elle l'eût gaigné. Elle nous fit encore paroître sa fidelité à surmonter ses passions, en une autre rencontre où peu de personnes se fussent retenuës sans se fâcher, ayant fait porter un de ses habits chez un Tailleur, pour y faire faire quelque chose quelques jours aprés qu'on alla pour le redemander, cét hom **106** me nia l'avoir receu, ce qui obligea cette Demoiselle d'y aller elle-même, mais elle n'y gaigna rien; même cét homme la maltraita autant qu'il se peut, de paroles, et pensa même la frapper, elle souffrit tout cela, aussi-bien que la perte de son habit, avec une douceur et un dégagement tout particulier, et sans se plaindre qu'agreablement à ceux qui sçavoient la chose, et qui luy donnoient lieu d'en parler. Pour ce qui est de sa delicatesse, elle est tellement changée qu'elle trouve tout bon, ne se plaint jamais de rien, et n'a aucun égard (pour ce qui regarde le corps) à ses aises ny à ses commoditez. **107** Et pour l'esprit, elle est devenuë si petite,

qu'elle se laisse conduire comme un enfant, en ce qui touche son salut; ensorte qu'elle s'en étonne elle-même, faisant reflexion sur ce qu'elle a été au passé, et ne peut assez admirer comme elle a pû se reduire à dépendre d'un autre, c'étoit cette independance qui l'avoit empêchée de se marier, mais elle en a à present un autre motif, car elle est dans la resolution de demeurer fille, pour se donner toute à Dieu.

Un Gentil-homme qui avoit été à la Retraite, et y avoit eu le mouvement d'y faire venir tous ceux de sa Maison, et particulierement Madame **108** sa femme; étant de retour à la Maison il fit ce qu'il pût pour la porter à y venir, mais il n'y gaigna rien, cette Dame y ayant une aversion étrange, ce que voyant, et qu'il y perdoit sa peine, il essaya de gaigner sur son esprit, qu'elle y envoyast au moins sa servante, mais tout ce qu'il luy pût dire à ce sujet, luy fut aussi fort inutile; enfin la pensée luy vint de prier son Confesseur de luy donner pour Penitence, de faire ce qu'elle pourroit pour faire aller cette servante à la Retraite; la Dame se voyant obligée par cette Penitence, parla fortement à cette fille, mais elle qui avoit autant d'horreur de **109** la chose qu'on luy proposoit, comme d'une prison, ne voulut rien luy accorder de ce qu'elle luy ordonnoit en ce point; enfin on la menace, qu'on la renvoyra, si elle ne s'y accorde, ce qui la fit se soûmettre, mais avec une tres-mauvaise disposition d'esprit, et une humeur toute bouruë et fâcheuse, qu'elle fit paroistre, et par les chemins, à celles avec qui elle vint, et dans la Retraite, les deux premiers jours, lesquels elle passa fort mal, mais le troisiéme elle fut si vivement touchée qu'elle fondoit toute en larmes; elle acheva fort bien sa Retraite, et en sortit si changée, qu'au lieu d'aller à toutes les danses, **110**

comme elle avait coûtume de faire toutes les Festes et les Dimanches, et d'y mener les autres filles du quartier, elle assemble en ces jours là les filles des environs de la maison; et comme elle sçait lire, elle leur fait lecture de quelque bon Livre, et instruit celles qui en ont besoin, des choses necessaires à salut; et pour le temps qu'elle peut avoir de libre aprés le travail auquel elle est obligée, et dont elle s'aquitte tres-bien, elle l'emploit à prier Dieu; mais ce qui est de plus consolant, c'est que Dieu s'est servy d'elle, pour faire venir sa Maistresse à la Retraite, car étant de retour à la Maison, elle luy dit **111** tout ce qu'elle croyoit capable de l'y porter, particulierement luy parlant de la consolation qu'elle y avoit euë, aprés avoir resisté d'y aller, comme elle avoit fait, ce qui ne gaignant rien sur l'esprit de cette Dame, cette fille s'avisa de luy dire avec douceur, mais avec fermeté et resolution de l'executer, qu'elle la quitteroit si elle n'alloit à la Retraite, Dieu luy donnant ce mouvement de rendre le change à sa Maistresse, de la menace qu'elle luy avoit faite de la renvoyer pour un sujet semblable, la Dame qui avoit en elle une bonne servante et fort fidelle, et qui la servoit, il y avoit huit ou neuf ans, ne voulant pas la **112** perdre, s'accorda à ce qu'elle demandoit d'elle. Elle vint donc aussi à la Retraite (et c'est elle qui a dit toute cette histoire aux Demoiselles de la Maison) et elle y reçeut tant de graces, qu'elle se vit aussi toute changée, et depuis toute sa Maison est tellement reformée qu'on y vit saintement et avec grande édification de tout le Pays, étant une des plus considerables de ce quartier là; c'est ce qu'un bon Religieux qui avoit passé depuis ces Retraites, m'a confirmé, étant luy-même tout édifié de la maniere qu'on y vit, et comme Dieu y est servy.

Quelques filles qui vivoient dans le desordre et avec scan **113** dale, y sont venuës aussi, car on y reçoit toutes sortes de personnes, et on doit dire de cette Maison, ce que nôtre Seigneur disoit du Temple de Jerusalem, *Domus mea, Domus orationis est cunctis gentibus,* ma Maison est une Maison de priere pour toutes sortes de personnes, et c'est encore là qu'on peut dire de N. S. ce qu'on disoit de luy, lors qu'il étoit sur la Terre, qu'il reçoit tous les pecheurs, *Ipse peccatores recipit.* Ces filles en sont sorties si converties, que depuis elles menent une vie bien reglée et exemplaire, et pour éviter les occasions de recheutes, elles vont demeurer dans des Villes, ou dans des lieux **114** éloignez de ceux où elles avoient fait mal.

Une jeune Demoiselle étant venuë à la Retraite, à la sollicitation d'une femme fort vertueuse qui y vint aussi pour l'accompagner, quoy qu'à deux journées d'icy, pour tâcher par ce moyen de la gaigner à Dieu; cette fille qui n'y étoit venuë qu'avec des repugnances étranges, parut les premiers jours de sa Retraite, dans des dispositions si mauvaises, qu'elle railloit et se mocquoit de tout ce qui s'y faisoit; mais enfin la Grace eût le dessus, et elle fut si sensiblement touchée, que sur la fin de sa Retraite, elle ne se pouvoit lasser de témoigner à **115** tous, les reconnoissances qu'elle avoit des misericordes de Dieu en son endroit, ajoutant que si elle eût à choisir de dix mille écus, ou de sa Retraite, elle l'eût preferé à cét argent. Elle avoit vêcu dans les derniers déreglemens, et au scandale de toute sa Ville, ensorte qu'on pouvoit dire d'elle, qu'elle étoit une pecheresse dans la Cité; ce qui donnoit un déplaisir tres-sensible à ses parens, et particulierement à Monsieur son Pere qui est un des plus considerables de la Ville : Elle mene à present

une vie si changée et si opposée à la precedente, que tous en sont édifiez, et dans l'étonnement, et son **116** Pere qui en reçoit autant de consolation qu'il a eu par cy-devant de chagrin et de déplaisir, la receu dans sa Maison au retour de sa Retraite, et la traite avec bonté, au lieu qu'avant qu'elle la fist, il ne pensoit qu'à la mettre dans une Maison des filles penitentes.

Une jeune Dame de la premiere qualité, qui étoit tout à fait du monde, et ne passoit sa vie que dans les divertissemens; étant venuë à la Retraite, témoigna y avoir tant de satisfaction, quoy que sans sortir durant huit jours, et privée de tous ses divertissemens ordinaires, qu'elle pleura étant sur le point d'en sortir, pour s'en retourner en sa Mai **117** son, et depuis a mené une vie bien chrestienne et d'édification pour ses domestiques, ce qui fist dire à Monsieur son Mary, quelque temps aprés cette Retraite, que Madame y avoit appris à prier Dieu à genoux tous les soirs et les matins, ce qu'il ne luy avoit jamais veu faire avant qu'elle y alla; il ajoûta qu'elle faisoit aussi tous les jours une lecture d'un bon Livre, et qu'elle filoit sa quenoüille, ce qu'elle ne faisoit jamais avant sa Retraite.

Cette Dame amena avec elle à la même Retraite une Demoiselle de qualité qui demeuroit avec elle comme fille d'honneur, laquelle aprés quelques **118** jours de sa Retraite, y étant tombée malade, y mourut au bout de quelques jours; dés le commencement de sa maladie elle fit paroître une disposition vrayment chrestienne, et une resignation parfaite à la mort, même avec joye, de ce qu'elle la prenoit dans cette Maison, ce qui surprenoit celles qui la connoissoient, car elle avoit eu, il n'y avoit pas long temps, une autre maladie longue et dangereuse, dans laquelle elle

ne vouloit point entendre parler de la mort, se voyant dans la fleur de son âge, étant bien faite, et ayant toutes les qualitez qui rendent les personnes de ce sexe, recommandables dans le monde (1).

119 Je pourrois raporter plusieurs autres exemples des biens particuliers et extraordinaires qu'ont operé ces Retraites des hommes et des femmes; mais mon dessein n'est pas de faire une histoire, ains seulement de donner une idée qui fasse connoistre ce que c'est que ces Retraites, afin que ceux qui pourront contribuer par eux ou par autruy, à de semblables biens, ayent le moyen de le faire en lisant cecy, étant persuadé par l'expérience que j'en ay, et dont tous ceux qui en ont connoissance, demeurent d'accord que ce qui opere avec la grace de Dieu, ces effets si admirables, et qui fait que l'esprit y est si content, qu'on y passe les huit jours de la Retraite, non seulement sans ennuy mais même agreablement, c'est la maniere dont on y fait les exercices; ce que n'operent pas les Retraites faites dans le particulier, étant seul dans une chambre avec des Livres; **120** c'est cette quantité, et cette varieté d'exhortations, d'entretiens, d'explications de Tableaux, d'expositions d'Images, de lectures, de prieres, et des autres choses dont j'ay parlé, et qui se font en commun, qui nous paroissent un moyen si puissant pour gaigner les ames à Dieu, que je donnerois de tout mon cœur avec mon bien, jusqu'à la derniere goutte de mon sang, s'il étoit necessaire,

(1) *Archives du Morbihan*, t. IV, p. 327 : 1677. 26 avril. Décès de Demoiselle Anne de Bouteilly, âgée de 21 ans, dans la maison de retraite de femmes, inhumée dans le chœur de l'Eglise paroissiale du Mené, après avoir été confessée par le Révérend Père Recteur des Jésuites. *P. D.*

pour procurer que de semblables Maisons fussent établies par tout. Mais comme mes desirs sont ineficaces en ce point, je conjure les bonnes ames qui liront cét Ecrit, de prier Dieu qu'il donne le vouloir à ceux et à celles qui en ont le pouvoir, de faire de pareils établissemens, selon que leurs moyens le leur permettront (1).

FIN.

(1) Les pages 119 et 120 sont imprimées en caractères plus petits que les précédentes. *P. D.*

121 ORDRE DU JOUR

PENDANT LA RETRAITE

PVisque par la grace de Dieu, on est venu pour faire la Retraite, on doit tâcher de la faire comme il faut, afin d'en tirer tout le profit que l'on pourra; Pour cela il est necessaire de garder tres-exactement le silence, ne parlant point du tout s'il n'y a juste sujet.

Il ne faut qu'une parole inutile, dite à la legere, et sans besoin, pour dissiper l'esprit, affoiblir la dévotion, et nuire beaucoup, et à celuy qui la dit, et à celuy, ou à ceux qui l'écoutent. Retraite dit silence, et s'il n'y a point de silence, ce n'est pas Retraite.

C'est pourquoy, afin de se mieux garder de dire rien d'inutile, il faut toûjours être bien occupé, et on le sera sans doute; observant fidellement depuis le matin jusqu'au soir tout ce qui est marqué cy-dessous touchant l'Ordre du Jour.

122 La Vesprée, que l'on est entré pour ne plus sortir, étant en sa Chambre lire la feüille qui porte en titre, *Instruction pour la Retraite,* et faire ce qu'elle enseigne.

Lire les Avis généraux, qui sont là collez, et cét Ordre du Jour. On lira aussi ces trois feüilles aux bonnes gens dans leurs Chambres, Instruction, Avis, Ordre.

Apres, les Prêtres disent leur Breviaire, les autres les Heures de Nôtre-Dame, et font quelque lecture dans les Livres qui sont dans leurs Chambres; et les bonnes gens disent leur Chapelet ou leur Rosaire, selon qu'il y a du temps jusqu'au souper.

Le reste du temps, depuis le souper jusqu'au coucher se passe comme il est marqué cy-dessous.

A cinq heures on se leve en silence, faisant le signe de la Croix, et se recommandant à Dieu; et étant habillé, aprés avoir couvert son lit honnestement, ou même l'avoir fait, on se met à genoux pour dire *Pater, Ave, Credo,* et une priere à son bon Ange.

De là, sans causer, on vat à la Chapelle adorer le S. Sacrement, et remercier Nôtre-Seigneur de la nuit passée, **123** luy offrir la journée, et luy demander sa benediction, et des graces pour le bien servir. Ceux qui sçavent l'Oraison de l'Adoration perpetuelle, la disent : *Je vous adore Monseigneur,* etc. Les autres disent : *Loüé soit Jesus dans le S. Sacrement de l'Autel : O mon Jesus donnez-moy vôtre amour, et une bonne mort,* et autres Prieres, telles que l'on veut, si on a du temps.

Ensuite on vient à la sale pour assister aux Prieres du matin, que le lecteur fait avec tout le monde publiquement.

A cinq heures et demie un des Peres fait avec tous la meditation durant une heure, et à la fin on dit *Pater, Ave,* pour la garde du silence.

Aprés la meditation, les Prêtres qui se sont confessez, vont dire leurs Messes sans entrer en aucune maison, ny causer avec personne, pensant en allant à la grande action qu'ils vont faire, et à celuy qu'ils vont recevoir; et pensant en s'en revenant à celuy qu'ils viennent de recevoir, et qui est encore en leurs poitrines, pour leur faire bien des graces, s'ils menagent bien ce temps là, s'occupans, à luy parler, à l'aimer, à le remercier, et à le prier, et pour eux, et pour les autres. Et ils doivent tous être **124** de retour avant huit heures et demie, afin d'entrer en la Chapelle pour assister à l'exhortation, avant que les portes de la maison, et de la Chapelle soient fermées.

Tous les autres vont de la meditation à la Chapelle penser à ce qu'ils viennent d'entendre, et puis les uns disent leurs petites Heures, Prime, Tierce, Sexte, et None, du Breviaire, ou du petit Office de Nôtre-Dame, ou autres Prieres. Il sera bon de dire les Litanies des Saints. Les autres qui ne sçavent pas lire diront les Prieres qu'ils sçavent, ou cinq *Pater* et *Ave*, devant chaque Image des Stations de la Passion de Nôtre Seigneur qui sont dans la Chapelle.

A sept heures on assiste devotement à la Messe, durant laquelle ceux qui le peuvent, s'occupent, ou à mediter, ou à dire quelques prieres, comme dans le livret de la Pratique de l'Amour de Dieu, l'Acte de Contrition pag. 1. jusqu'à la pag. 13. la devote Meditation, pag. 20. les Actes de Vertu, pag. 23. jusqu'à la pag. 28. ceux qui ne sçavent pas lire diront le Chapelet de Nôtre Seigneur, qui est de 33. *Pater,* et de 5. *Ave;* et pour cela ils se serviront de leur Chapelet ordinaire, dont ils prendront 38. grains à sçavoir 33. pour dire les *Pater* en l'hon **125** neur des trente-trois ans de la Vie de Nôtre Seigneur, et les 5. pour dire les *Ave* en l'honneur des cinq Playes.

Aprés la Messe, ceux qui voudront, iront déjeuner, et chacun dit tous bas *Benedicite,* et à la fin Graces, et on n'y parle point, ny on ne s'y asseoit point. Les autres vont en leurs chambres en silence.

Aprés le déjeuné tous vont en leurs chambres, où il est bon, le premier jour, de lire encore, et de faire lire aux bonnes gens l'Instruction pour la Retraite, les Avis generaux, et l'Ordre du Jour, et les Avis pour la lecture. Les autres jours on fait d'autres lectures, et on dit, et fait dire aux bonnes gens les Litanies des Saints en françois, pour demander le Divin Amour, qui sont dans le Livret de la pratique pag. 110. on travaille à sa Confession, et quand elle est faite, on écrit ses resolutions, et autres choses que l'on veut emporter avec soy. Le reste

du temps on fait une lecture aux bonnes gens, et ils vont faire quelques unes de leurs Stations.

A huit heures et demie tous se rendent à la Chapelle, pour oüir l'Exhortation.

Aprés l'Exhortation on vat en sa Chambre penser à ce qu'on vient d'en **126** tendre, s'employer à sa Confession, ou à une lecture, ou à faire la meditation, et dire les Litanies de la Passion page 184. et les deux Oraisons pour demander l'Amour Divin, page 176.

Les bonnes gens vont aussi en leurs Chambres penser à ce qu'ils viennent d'entendre à l'Exhortation, répondre aux Litanies de la Passion, oüir quelque lecture, et faire quelques Stations, selon qu'il y a du temps jusqu'au Chapelet. Et quand on tinte la cloche, ils vont à la Sale pour le Chapelet, et aprés ils vont, ou à la Chapelle, ou faire quelques Stations jusqu'au dîné.

A dix heures et trois quarts le dîné, où chacun doit avoir soin de son ame, aussi bien que de son corps, se rendant attentif à la lecture qui se fait, et que tous s'étudient à se donner bon exemple les uns aux autres par leur modestie, et par leur silence.

Aprés le dîné on vat en silence dans la Sale, pour entendre l'explication du Tableau.

De là tous vont à la Chapelle adorer le S. Sacrement, et demander à Nôtre Seigneur la grace de profiter de ce que l'on vient d'entendre dans la Sale, et de ce que le Pere dira dans la Chapelle.

127 A la sortie de la Chapelle les Messieurs vont, s'ils veulent, au jardin, chacun à part, ou en leurs Chambres dire leur Chapelet, Vêpres et Complies; faire des Stations, ou quelque lecture; et ils doivent tâcher durant leur Retraite de lire, et bien considerer tout ce qui est dans le Livret de la Pratique de l'Amour de Dieu, afin de profiter dans la Connoissance, et dans l'Amour, et dans l'Imi-

tation de Nôtre Seigneur; et aussi ce qui est marqué dans le Traité de la Retraite.

Les bonnes gens vont aussi en silence dans leurs Chambres, où on leur fait une lecture jusqu'au Chapelet, aprés lequel ils vont prier Dieu, et prendre leurs places dans la Chapelle.

A deux heures et demie l'Exhortation dans la Chapelle; aprés les Messieurs vont en silence en leurs Chambres penser à ce qu'ils viennent d'entendre, faire une meditation, dire Matines et Laudes, et faire quelque lecture ou prière.

Les Prêtres à cinq heures et un quart vont à la Chambre d'un des Peres à la Conference, et à la fin ils s'en vont saluer le S. Sacrement, et penser à ce qu'ils viennent d'entendre.

Les bonnes gens aprés l'Exhortation, vont, s'ils veulent, au jardin, ou en leurs **128** Chambres, penser à ce qu'ils viennent d'entendre, puis ils entendent une lecture jusqu'au Chapelet, et depuis le Chapelet jusqu'à l'Instruction, ils vont à leurs Chambres dire le Chapelet des fins dernieres, et entendre quelque lecture.

A cinq heures ils vont à la Sale à l'Instruction, et aprés, s'il y a du temps, ils vont saluer le S. Sacrement.

A six heures et demie le soupé, et de là en silence à la Sale pour l'entretien qu'un Pere fait, et puis l'examen, les Prieres, et au S. Sacrement.

Aprés on s'en vat dans sa Chambre, on dit quelques Prieres à genoux, et on se couche, sans causer.

Avant se mettre au lit on éteint la chandelle, et on doit tous être couchés à 9. heures.

AVIS.

Les jours de jeûne on ne vat à l'Exhortation qu'à neuf heures, depuis huit heures jusqu'à neuf les Messieurs

vacquent à leurs Confessions, et s'ils l'ont faite, ils disent quelques Prieres, ou font quelque lecture. Et on en fait aussi lors à ceux qui ne sçavent pas lire; ou bien **129** on fait des Stations, ou les lisant dans le Livret des Stations, ou disant cinq *Pater* et *Ave* à chaque Station.

La collation se fait au même temps que le soupé à 6. heures et demie.

Les lieux, où on s'arrête, sont, sa Chambre, la Chapelle, la Sale, le Refectoir, aux temps qu'il y faut être. On ne vat point au Jardin qu'au temps qui est marqué pour cela. Pour la cour on ne s'y arrête point du tout, on y passe seulement quand il est besoin, et sans dire mot.

Quand on frappe à la porte de quelqu'un, sans bouger du lieu où il est, il n'a qu'à dire, entrez, et lors on ouvre la porte.

Les 3. 4. et 5. Premiers jours dire la Priere devote au Crucifix pour s'exciter à la Contrition qui est dans le Livret, Pratique de l'Amour de Dieu, et de Notre Seigneur, page 1. et le faire lire aux bonnes gens, comme aussi tout le reste qui est marqué cy-dessous pour les Messieurs.

Tous les jours les Litanies des Saints en françois page 110. l'Oraison à Nôtre Seigneur page 176. et celle au saint Esprit, page 179. pour demander le Divin Amour; et Actes de principales Vertus, page 23. et quelque chose à **130** l'ouverture du Livre de l'Imitation de Jesus-Christ.

Le Vendredy l'Exercice de devotion envers le Crucifix, page 162. et les Litanies de la Passion, page 184.

Le jour que l'on communie l'Acte de reparation au S. Sacrement, page 15. et l'Oraison pour avoir une bonne mort.

Le 5. jour, Que dira-on, ou le respect humain, page 46. et avertissement charitable à ceux qui raillent, page 76. dans le Livret, *Traité de la Retraite*, et *de la Veronique*, dans le Livret des Stations, page 64.

Le 6. les moyens de conserver les fruits de la Retraite, page 117. et *Resolutions touchant la Retraite,* page 129. dans le même Traité de la Retraite.

Le 7. *Moyen pour se garder de pecher,* page 147. et *Moyen pour se defaire du peché, quand on l'a commis*, page 165. et *Chanson devote pour ne point pecher*, page 175. du même Livret.

Le 8. *Pratique Chrétienne*, tout à la fin du Livret. Et *Moyen facile et efficace pour se souvenir de Dieu, dans la Pratique de l'Amour de Dieu,* aussi tout à la fin.

Pour lecture dans la Pratique de l'Amour de Dieu, *Jesus aimable*, page 28. *Jesus aimant,* page 36. *Jesus aimé*, page 59. **131** *Devotes Considerations et Pratiques*, page 118. jusques à la page 162. *Considerations sur l'Amour de Dieu*, page 73. et *divers motifs de l'Amour de Dieu*, page 91.

Tout ce qui est marqué cy-dessus se doit entendre, si on a du temps, outre ce qu'il en faut pour preparer sa Confession, écrire ses resolutions, et quelques remarques de ce que l'on a veu, ou ouy; ou si on ne nous donne point quelqu'autre lecture, ou priere.

Il est fort à propos d'acheter ces quatre livres : l'*Imitation de JESVS, les Stations, Pratique de l'Amour de Dieu, et de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, Traité de la Retraite,* et aussi les *Meditations*, tant pour s'en servir aprés la Retraite, que pour les faire voir à d'autres [1].

A la plus Grande Gloire de Dieu.

---

(1) L'*Imitation* mise à part, et aussi les *Stations,* qui sont très probablement du P. Parvilliers (Cf. CBE. 2, p. 15), ces livres appartiennent au P. Huby. *P. D.*

132 *MANDEMENT DE Monseigneur l'Illustrissime Evêque de Vennes, qui a été depuis Archevêque de Tours.*

CHARLES DE ROSMADEC, par la grace de Dieu Evêque de Vennes : A tous Recteurs et Vicaires de ce Diocese, Salut en Nôtre Seigneur.

Les biens que Dieu opere dans les ames des Fideles par le moyen des Retraites spirituelles sont si grands, qu'il paroît visiblement qu'il les a inspiré à son Eglise dans ces derniers siecles comme un moyen tres-puissant, et tres-efficace pour la conversion des pecheurs, et la perseverance des justes. C'est le sentiment des Peres spirituels de ce temps, dont quelqu'uns des plus employez à la conduite des ames, nous ont asseuré lors que nous étions à Paris, que les conversions extraordinaires des pecheurs, et l'avancement des justes dans la perfection et dans la sainteté se font à present le plus souvent par le moyen de ces Retraites.

133 Ce qui est confirmé par ces deux grandes Lumieres qui ont éclairé l'Eglise de nos jours, Saint Charles, et le Bienheureux François de Sales; dont l'un est le Restaurateur de la Discipline Ecclesiastique, et l'autre de la Devotion. Ce premier s'étant servi des Retraites, comme du plus puissant moyen pour deraciner les vices qui regnoient de son temps, et les ayant luy même santifié par sa mort, dont il sentit les attaques, faisant sa Retraite dans sa Solitude du Mont Varal, où il avoit coûtume de se retirer de temps en temps, pour vacquer à ces saints Exercices; Le second ayant recommandé à ses Religieuses de la Visitation les Retraites annuelles, comme le veritable moyen pour acquerir et conserver l'Esprit interieur qu'il vouloit leur communiquer, et qu'il y puisoit luy-même

tous les ans, ne les omettant jamais pour grandes que fussent les occupations de sa Charge; et les ayant même conseillé aux personnes du monde, comme le moyen le plus facile pour acquerir la devotion : ainsi qu'il paroît par un chapitre particulier qu'il en a fait dans son Introduction à la Vie devote.

Considerant de plus combien Dieu a déja donné de Benediction ausdites Retraites, **134** à l'égard de personnes de toutes conditions de nôtre Diocese, et particulierement des Ecclesiastiques, dont plusieurs en ont retiré de tres-grands avantages pour leur salut.

Nous nous sentons fortement poussez à vous exhorter de tout nôtre pouvoir, d'avertir les Ecclesiastiques de vos Paroisses, et les Laïques, de ne manquer à se servir d'un si puissant moyen pour le bien de leurs ames, et de ne laisser une grace si grande, que Dieu leur presente par une misericorde toute particuliere, sans la recevoir, et y correspondre de leur part.

Et pour les y convier avec plus de succez, Nous vous conjurons de tout notre cœur de leur en donner l'exemple, et de leur faire connoître par vôtre propre experience, de quelle importance sont ces Retraites spirituelles; où l'on prend le temps et le loisir de penser pendant huit jours à la grande affaire, qui est celle de nôtre salut, et où nous pouvons le mieux examiner l'état de nôtre ame, pour voir, si en éclairant les autres, nous ne nous consommons pas, et si en santifiant le Prochain, nous nous santifions nous mesmes.

Vous leur ferez voir la facilité qu'il **135** y a à faire lesdites Retraites, et les asseurerez de la consolation qu'on y reçoit, et tâcherez par un même de leur oster les difficultez imaginaires qui pourroient se presenter à leur esprit à ce sujet, et dont le Demon se sert pour leur faire la differer de temps á autre, et la leur faire omettre tout-à-fait quand il peut.

Et comme une des difficultez des Prêtres pourroit avoir pour pretexte l'obligation qu'ils ont de dire la Messe dans leurs Paroisses, vous leur remontrerez qu'un Dimanche, et peut être une Feste qui se pourront rencontrer pendant les 8. jours de la Retraite, ne doivent pas empêcher de joüir d'un bien si grand; et que s'ils s'absentent de leurs Paroisses lors que quelque affaire temporelle le requiert; ils ne doivent pas craindre de s'absenter pour une affaire de telle consequence que celle-cy, où il est question du moyen le plus efficace pour asseurer leur salut,

Et parce que les choses de Dieu sont toûjours bien ordonnées (ainsi que dit l'Apôtre Saint Paul) Nous avons jugé qu'il étoit à propos d'établir un Ordre au regard desdites Retraites, afin qu'elles se fassent avec plus de fruit, et de consolation de la part de ceux qui y entreront, et de facilité pour ceux qui y **136** travaillent et en auront la conduite : c'est pourquoy nous vous adressons l'Ordre cy-dessous, afin que vous avertissiez les Ecclesiastiques de vos Paroisses, et les Laïques qui en sont capables, qu'ils s'y conforment, et le suivent lors qu'ils y viendront.

ORDRE POVR LES RETRAITES.

On fera les Retraites en deux bandes par mois.

La premiere commencera le Mardy aprés le premier Dimanche du mois, et la seconde le Mardy aprés le troisiéme Dimanche.

On en sortira le mercredy l'aprés-dînée au bout des huit jours; ce temps de huit jour estant necessaire pour gagner l'Indulgence pleniere donnée à perpetuité par N. S. P. le Pape d'apresent Alexandre VII.

On n'y viendra point dans le mois d'Octobre, et pendant l'Octave du Sacre.

Donné à Vennes l'onziéme Janvier 1664.

Signé, C. DE ROSMADEC Evêque de Vennes.

Par Commandement de mond. Seigneur,

NICOLAZO Secretaire.

FIN.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

Cum Superiorum permissu.

Imprimatur : Tornaci 7a Junii 1907,
V. CANTINEAU,
CAN. CENS. LIB.

servent du livre de saint Ignace pour l'apostolat auprès des âmes, qu'à ceux qui donnent leurs soins à l'étude générale de l'ascétisme catholique.

Peu à peu nos opuscules formeront un vaste commentaire des *Exercices*, prépareront les matériaux pour écrire leur histoire, et serviront de bibliothèque manuelle aux directeurs de Retraites. On y trouvera les documents originaux, accompagnés d'une traduction française, quand elle sera utile.

Conditions et Abonnement. — Les fascicules paraissent tous les deux mois, mais non à jour fixe, et forment une série annuelle d'au moins 320 pages : ce qui, pour deux ans, représente un volume in-8° d'environ 700 pages, avec sa table méthodique.

Le prix de la série annuelle est de 3 fr. 25 pour la Belgique, et de 4 fr. pour l'Union postale.

On s'abonne directement ou par intermédiaire, au bureau de la rédaction, 3, rue des Augustins, ENGHIEN (Belgique). Si l'on s'abonne par correspondance, le mode le plus simple consiste à nous envoyer un *Bon de poste* pour la Belgique, un *Mandat international* pour les autres pays. Passé le mois de juin, nous réclamons nous-mêmes à nos souscripteurs belges, par *Quittance postale*, les abonnements non payés. A l'étranger, le recouvrement par la poste est trop coûteux; nous prions donc nos abonnés de ne pas attendre notre réclamation, à moins que nous ne puissions utiliser l'intermédiaire d'une Procure.

Vente au numéro. — Les fascicules demandés séparément se vendent au prix marqué. Il est fait une réduction suivant le nombre d'exemplaires d'un même n°, demandés ensemble. Les n^{os} *épuisés* ne sont plus vendus qu'avec la série complète.

H. Watrigant, P. Debuchy.

Fascicules de la 1re série (1906)

1. S. S. Pie X et les Œuvres de retraites. P. Debuchy. 20 pp. 0,40 c.
2. La Maison de retraites de Vannes au XVIIe siècle. H. Chaurand. 52 pp. 1 fr.
3. De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite. H. Watrigant. 50 pp. 1 fr.
4. Les confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique. R. P. Dieudonné, O. C. 44 pp. 0,80 c. *Epuisé.*
5. De la direction des retraites collectives (à Bologne, fin du XVIIe siècle). C. Ettori, S. J. 111 pp. 2 fr. *Epuisé.*
6. Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace. P. Debuchy. 72 pp. 1 fr. 40 c.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

2e série (1907)

7. Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola. M. Meschler, S. J. 38 pp. 0,75 c.
8. Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites? G. Le Bail. 38 pp. 0,75 c.
9. La Méditation fondamentale avant saint Ignace. (Essai historique et critique.) H. Watrigant. 140 pp. 2 fr. 50 c.
10. Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées. R. P. Walter, C. SS. R. 51 pp. 1 fr.
11. La Retraite de Vennes. V. Huby. (Réimpression d'un opuscule de 1678.) 59 pp. 1 fr.
12. Bibliographie des récentes publications sur les retraites et Table des deux premières séries. (Pour paraître en décembre.)